



DIRECTION GENERALE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES

EISMV/2025/I/0037

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar cherche prestataire pour l'entretien et la maintenance des Split et Climatiseurs de l'EISMV

L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar est un établissement public international d'enseignement supérieur vétérinaires à vocation professionnelle, commune à quatorze (14) Etats membres. Elle a été créée en 1968 par la volonté des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'organisation commune Africaine et Malgache (l'OCAM).

Dotée de la personnalité internationale et de l'autonomie financière, l'EISMV bénéficie d'un régime financier spécial. Son instance suprême de décision est le Conseil d'administration constitué des ministres chargés de l'enseignement supérieur des pays membres et qui se réunit annuellement.

Pour assurer de bonnes conditions de travail à son personnel, aux étudiants et à toute la communauté universitaire, l'EISMV prévoit pour le compte de l'année 2026, des travaux de réparation et de maintenance des climatiseurs qui interviennent dans les blocs pédagogiques, administratifs, cité des étudiants et les annexes. Le démarrage de l'exécution des prestations de service est prévu pour le 1er janvier 2026.

1. Objectif général

L'objectif général de ce contrat consiste à recruter un prestataire qui s'occupera de l'entretien, l'installation et la réparation (maintenance) des climatiseurs de l'EISMV. Le marché porte sur la maintenance préventive, l'entretien, l'installation et la réparation avec renouvellement de pièces des climatiseurs de l'EISMV de Dakar.

En ce qui concerne la maintenance et l'entretien des climatiseurs, la nature et les localisations desdits climatiseurs sont décrits dans le tableau annexé aux termes de références.

Toutefois, d'autres climatiseurs et des matériels frigorifiques pourraient s'ajouter par courrier adressé au prestataire par le Directeur général.



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



En ce qui concerne les climatiseurs à installer, le prestataire retenu sera informé par les services compétents de l'EISMV à mesure que le besoin se fera sentir

2. Consistance des travaux

- Procéder à l'entretien et au dépoussiérage (nettoyer les filtres ; nettoyer le bac à condensats ; récurer la turbine de soufflage) des climatiseurs selon la périodicité ci-après : une fois par trimestre ;
- Procéder à la réparation en cas de panne des climatiseurs ;
- Répondre à toutes les sollicitations des services utilisateurs de climatiseurs ;
- Faire constater préalablement les pièces à changer par le service compétent avent toute intervention le nécessitant ;
- Procéder à l'installation des climatiseurs à la demande de l'administration ;
- Les prestations doivent être exécutées dans le respect strict de la procédure de réparation et de maintenance des biens de l'EISMV.

3. Obligation du prestataire

Le prestataire doit prendre toutes les dispositions pour assurer la régularité dans l'exécution de la prestation convenue selon les dispositions retenues.

L'organisation du travail et la fourniture des pièces de rechange et autres matériels lui incombent entièrement. La réception desdites pièces de rechange et autres matériels dans le cadre de l'exécution du contrat s'effectue par le service compétent suivant un bordereau de livraison, d'un devis et d'une facture suivant leur remplacement. Il doit donner une garantie pour les pièces changées.

Les anciennes pièces doivent être inventoriées et retournées à l'administration.

Le prestataire de service est civilement responsable vis-à-vis du bénéficiaire des cas de dommages matériels ou de dégâts qui seront perpétrés par ses agents ou toutes autres personnes sur les climatiseurs dont il assure la réparation, l'entretien ou l'installation. Il est donc engagé à assumer les éventuels dégâts causés à cet effet.

4. Profil du prestataire

Pour la présente consultation, il est fait appel à des structures de prestations compétentes et expérimentées, spécialisées dans le domaine de la maintenance (entretien et réparation) de climatiseurs. Ayant capitalisé plus de cing (05) ans d'expérience dans le domaine.

5. Modalité d'intervention

Les interventions s'effectueront à intervalles réguliers de trois mois, qui permettront d'évaluer les performances de l'équipement et de détecter tout problème à un stade précoce.



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



Le prestataire retenu devra signer avec l'EISMV un contrat d'un (01) an renouvelable sur la base d'une grille d'évaluation portant sur la satisfaction relativement à la qualité de service et au respect des engagements.

6. Composition des offres

Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement une partie technique, une partie financière et d'autres pièces.

La partie technique de l'offre comprend :

- 1. Une présentation complète de la société ainsi que la qualification de leurs personnels:
- 2. Une Lettre de soumission précisant le prix de la prestation signée par la personne compétente.;
- 3. Trois attestations de prestations similaires réalisées datant d'au moins cinq (05) ans.

La partie financière de l'offre comprend :

- 4. Une proposition détaillée de l'organisation du service (planning d'intervention, horaires, nombre et qualification des personnels);
- 5. Un coût mensuel hors taxes des prestations.

Les autres pièces de l'offre comprennent :

- 6. Un extrait de l'enregistrement ;
- 7. Une attestation de non faillite de moins de trois (3) mois ;
- 8. Un quitus fiscal de moins de trois (3) mois (original);
- 9. Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de moins de trois (3) mois.

N.B. En cas de manquement de l'une de ces pièces, l'offre sera déclarée irrecevable, les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de références à la demande.

Une visite des locaux peut aussi être organisée à la demande du ou de la soumissionnaire.

7. Soumission des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 28 novembre 2025 à 16heures et porter expressément la mention «Manifestation d'intérêt pour l'entretien et la maintenance des Split et Climatiseurs ».

Adresse: Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) - BP 5077 Dakar Fann ou par courrier électronique : directiongenerale@eismv.org ou contact@eismv.org.

Aucun dossier n'est recevable après la date limite.



Fait à Dakar, le 29 octobre 2025

Le Directeur Général



Professeur Yalacé Yamba KABORET